SÉJOUR NATURE 6°

BASE DE LOISIRS DE TARASSAC

ENCADREMENT : Mme PASSERINI, Mme CARNÉMOLLA, Mme MOLINIER, Mme CORSON, Mme VIMENET, M. GOUAILHARDOU, M. ANGÉLINI, M. BENITEZ

LE PROJET ÉDUCATIF

- amener les élèves à mieux vivre ensemble au travers d'activités sportives
- savoir-vivre en collectivité
- utilisation du numérique pour créer un film du séjour
- mieux vivre avec la nature dans le cadre de l'éco-collège et la SVT
- apprendre à avoir une conduite sécurisée dans un milieu naturel à risques
- PARTAGE de valeurs autour de la solidarité, de l'écoute et de l'acceptation de l'autre

SÉJOUR 1: DU LUNDI 22 MAI au MERCREDI 24 MAI 2023

SÉJOUR 2: DU MERCREDI 24 MAI au VENDREDI 26 MAI 2023

Vous trouverez dans ce document:

- le règlement intérieur du séjour
- l'emploi du temps
- le trousseau

LA BASE DE LOISIRS

Canöé TARASSAC

Office des Guides
du Haut-Languedoc
ACROROC

ACTIVITES DE PLEINE NATURE
BASE DU MOULIN DE TARASSAC

PARC HAUT LANGUEDOC
AUX PORTES DE BEZIERS

Escalade

Canöe-Kayak

Accrobranche

Toutes les activités
accessibles
en 15 minutes
autour de la base

Agrément Jeunesse & Sport et Education Nationale
Hébergement/accueil aux normes
Moniteurs brevetés d'etat (BEES 1er degré)
Equipement fournis aux normes

Au travers d'activites ludiques à sensations,
les APPN sensibilisent à l'environnement,
enrichissent le développement moteur,
sont déclencheur d'affect, élément de valorisation
et agents de socialisation

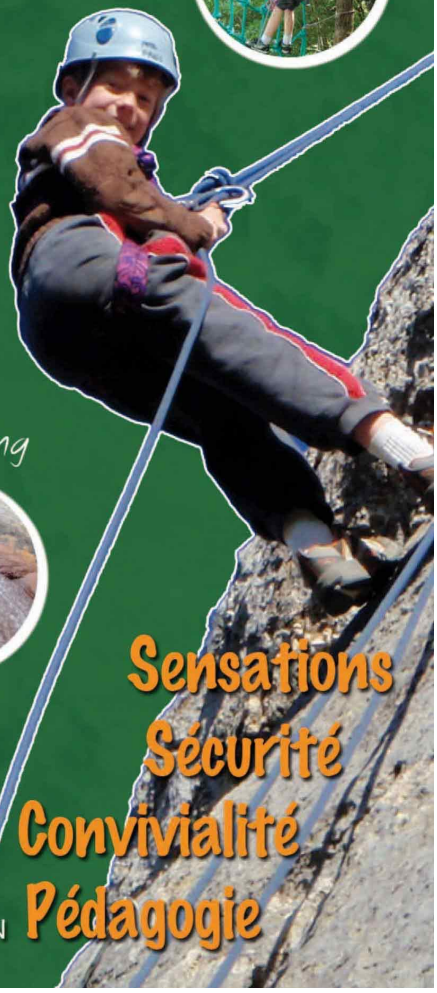

Canyoning

Spéléologie

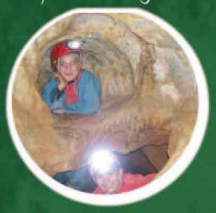

Via Ferrata

Sensations
Sécurité
Convivialité
Pédagogie

Site internet : www.acroroc.com
Mail : acroroc34@orange.fr
Tel : 04 67 97 74 64 ou 04 67 95 80 42 - Coord. GPS : 2,954 E 43,571 N

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SÉJOUR

Tout séjour collectif impose certaines règles de bonne conduite afin de créer un climat harmonieux et convivial pendant sa durée. Le règlement intérieur du collège s'applique pendant tout le temps du séjour. Il est indispensable de respecter les règles et consignes fixées par les enseignants encadrants. Le non-respect de ces règles entraînera l'application des sanctions prévues au règlement intérieur de l'établissement.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le respect: les activités sont construites de façon à privilégier l'apprentissage de l'écoute, du respect des consignes et des règles. Les enfants évoluent toujours en groupe afin de développer l'esprit communautaire, le respect des autres et la solidarité.

1. VIE EN COLLECTIVITÉ

Apprendre à respecter les règles de vie en collectivité :

- Accepter les habitudes de chacun
- Mettre en application les règles communes (horaires, respect du matériel, limiter le bruit)
- Être à l'heure, ne pas aller dans les tentes des autres, être calme à table.
- Ranger ses affaires et faire son lit tous les jours
- Respecter tous les intervenants extérieurs (propriétaires, agents d'entretien, cuisinier, intervenants encadrant les activités)
- Ne pas avoir de différend avec un autre élève impliquant une moquerie ou un non respect de l'autre, être poli dans le centre avec les adultes
- Être prêt avec toutes ses affaires, connaître son groupe, ne pas perdre ou oublier ses affaires personnelles
- Appliquer le Règlement Intérieur du Collège ainsi que le Règlement du Centre d'Accueil

2. HYGIÈNE DE VIE

- Se doucher tous les soirs
- Se laver les mains avant d'aller manger
- Se brosser les dents après les repas

Les activités pratiquées, très chargées en émotion, rendent ce séjour fatiguant, c'est pourquoi les temps de repos devront être respectés.

La nourriture proposée sera équilibrée. Les élèves devront :

- Manger à tous les repas (petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner)
- Goûter à tout (les régimes particuliers sont à signaler ***3 semaines avant le séjour*** par écrit et seront respectés)
- Manger en quantité suffisante pour supporter les activités sportives.

3. PRATIQUE DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

- Dans la nature:
  - Respecter l'environnement
  - Ne cueillir aucune plante.
  - Ne jeter aucun déchet, les conserver jusqu'au centre.

- Dans les activités:
  - Respecter les règles de sécurité
  - Respecter le matériel
  - Respecter les éducateurs
  - Mettre de la crème solaire et des lunettes, se couvrir suffisamment si nécessaire

OBJECTIFS SPORTIFS

Placer les élèves dans des situations où ils devront vivre des expériences souvent inconnues mobilisant :

- ☆ La prise de risque face à un risque subjectif
- ☆ La confiance en soi et aux autres
- ☆ La notion de plaisir

Tout manquement au Règlement Intérieur du Collège ou du Centre d'Accueil sera immédiatement sanctionné, la sanction pouvant aller jusqu'à un rapatriement de l'élève concerné au frais de sa famille.
Une décision sera ensuite prise par Mme la Principale.

Points importants

- **L'usage du téléphone portable**:

Le téléphone portable est interdit à des fins de communication (émission et réception d'appels et de messages) comme cela est stipulé dans le règlement intérieur du collège, pendant les temps d'activités. Cependant, il sera possible de l'utiliser à des fins pédagogiques dans certains activités pédagogiques et sous la responsabilité des enseignants. Un temps d'utilisation personnelle sera accordé en fin de journée.

Les portables devront donc être déclarés dès l'appel le 1er jour. Les portables seront mis en lieu sûr et transmis aux élèves sur des temps déterminés à l'avance..

- **Argent de poche, objets de valeur, médicaments** :

L'argent de poche n'est pas nécessaire. Nous vous déconseillons de confier à votre enfant tout matériel ou objet de valeur (gourmette, bracelet, boucles d'oreilles, téléphone..). En cas de perte ou de vol, nous nous dégageons de toute responsabilité.

Les médicaments sont gérés par un enseignant au départ du séjour jusqu'au retour.

L'EMPLOI DU TEMPS

	JOUR 1		JOUR 2		JOUR 3	
MATIN	DÉPART		PETIT-DÉJEUNER : 8H		PETIT-DÉJEUNER : 8H	
	8H30	APPEL	G1	VIA-FERRATA	OLYMPIADES	
	9H	DÉPART BUS	G2	RANDONNÉE		
	10H30	ARRIVÉE	G3	CANOË		
	INSTALLATION					
MIDI	PIQUE-NIQUE: 12H-13H		REPAS: 12H-13H		REPAS: 12H-13H	
	PAUSE		PAUSE		PAUSE	
APRES-MIDI	G1	RANDONNÉE	G1	CANOË	RANGEMENT	
	G2	CANOË	G2	VIA-FERRATA		
	G3	VIA-FERRATA	G3	RANDONNÉE		
					14H30	DÉPART
	17H	GOÛTER	17H	GOÛTER		
	17H30	NUMÉRIQUE	17H30	NUMÉRIQUE	16H30	ARRIVÉE COLLÈGE
		JEUX DIVERS / DOUCHE		JEUX DIVERS / DOUCHE	RETOUR DANS LES FAMILLES	
SOIR	19H	REPAS	19H	REPAS	Bon repos !	
	20H	SOIRÉE/JEUX	20H	BOUM		
	21H30	COUCHER	22H30	COUCHER		

LE TROUSSEAU

AFFAIRES À PRÉVOIR

VÊTEMENTS		AFFAIRES DE TOILETTES
☐ 5/6 sous-vêtements	☐ 1 pantalon / jean	☐ gel douche
☐ 5/6 paires de chaussettes	☐ 2 bermudas/shorts	☐ shampoing
☐ 5/6 tee-shirts	☐ 1/2 survêtements	☐ dentifrice
☐ 1 pyjama	☐ 1 pull chaud/polaire	☐ brosse à dents
☐ 1 paire de chaussures	☐ 1 pull léger	☐ brosse à cheveux
☐ 1 paire de baskets	☐ vieilles baskets (que pour le canoë)	☐ 2 serviettes de bain
☐ 1 paire de tongs/ chaussons	☐ 1 k-way ou imper léger	.....

DIVERS	
☐ Duvet chaud	☐ Pique -nique pour le 1er repas
☐ Draps	☐ Casquette
☐ Drap housse 90/190	☐ Maillot de bain
☐ Coussin	☐ Serviette de plage
☐ Crème solaire	☐ Sac pour les affaires sales
☐ Gourde ou bouteille d'eau	☐ Sac pour les chaussures sales
☐ Lunettes de soleil	☐ Sac à dos + une lampe torche
POUR LES COUVERTS: prendre bol, assiette, fourchette, cuillère, petite cuillère, couteau, verre, serviette de table.. L'ensemble est à mettre dans un sac au nom de l'élève. De préférence, prendre des couverts en plastique réutilisable (type camping).	

IMPORTANT: **les parents ayant signalé une allergie concernant leur enfant doivent fournir le jour du départ une poche au nom de l'enfant, avec à l'intérieur les médicaments et le certificat médical stipulant le protocole à suivre.**

L'équipe enseignante vous remercie

Autorisation d'utilisation de photographies et de travaux d'élèves réalisés dans le cadre d'un séjour pédagogique

A RAPPORTER SIGNÉ À L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués au majeur.

Madame, Monsieur,

Votre enfant va prochainement participer à un séjour pédagogique organisé par son établissement scolaire.

À cette occasion, en prolongement pédagogique de ce voyage, la réalisation d'une vidéo est envisagée.

Cette vidéo permettra notamment un compte rendu détaillé du voyage , et à tous d'avoir un souvenir de ce séjour.

Cette vidéo peut être illustrée de photographies montrant les élèves seuls ou en groupes. Il est également envisagé de proposer ce montage sur support USB et éventuellement, sur le site internet du collège.(cf. ci-dessous).

MERCI de compléter le formulaire ci-dessous autorisant l'utilisation des photographies du mineur que vous représentez réalisées durant le séjour pédagogique, selon les utilisations visées dans l'autorisation.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

L'équipe pédagogique

1. Désignation du projet

Projet pédagogique concerné (désignation sommaire) : SÉJOUR NATURE 6°

Nom et adresse de l'établissement : COLLÈGE JEAN MONNET

Modes d'exploitation envisagés des images et travaux

Support	Étendue de la diffusion
EN LIGNE	Internet (monde entier) Précisez le(s) site(s) : COLLÈGE JEAN MONNET ENT
Autre (précisez) SUPPORT USB	POSSIBILITÉ DE RÉCUPÉRER LE MONTAGE VIDÉO SUR DEMANDE, VIA UNE CLÉ USB TRANSMISE PAR LA FAMILLE, DANS UNE ENVELOPPE AU NOM DE L'ENFANT

3. Consentement de l'élève

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir les photos où l'on me voit

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet mon image

Nom de l'élève : Prénom :..... Classe :.....	Date et signature de l'élève mineur concerné par l'enregistrement :

4. Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support et la publication de l'image et des travaux de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

Cette fixation et diffusion de l'image et des travaux du mineur que vous représentez sera réalisé sous l'autorité de son établissement, désigné au paragraphe 1.

L'établissement exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés à l'image et aux travaux du mineur. L'établissement s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image et/ou des travaux du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, la diffusion de l'image et des travaux du mineur ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) *(prénom, nom)…*……

déclare être le représentant légal du mineur désigné au paragraphe 3.

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

DROIT À L'IMAGE :

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et de ses travaux, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3 :

OUI NON

Fait à :	.....	**Signature du représentant légal du mineur :**
Le (date) :	.....	

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-joint, concernant le séjour nature 6°, et déclare en accepter le contenu.

Fait à :	.....	**Signature du représentant légal du mineur,**
Le (date) :	.....	**Lu et approuvé:**